Chäteauguay



AVIS PUBLIC Erratum

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-41-22

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire devant avoir lieu le 13 juin 2022 à 19 h à la salle Marguerite D'Youville du Manoir D'Youville située au 498, boulevard D'Youville, à Châteauguay, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur les demandes de dérogation mineure mentionnées ci-après.

Suite à l'avis public publié le 25 mai 2022, une correction est apportée à l'adresse de la demande de dérogation mineure DM-41-22:

L'adresse visée pour la demande de dérogation mineure est le 208, rue Robert Est et non le 208-A, rue Robert Est.

Donné à Châteauguay, ce 2 juin 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

PUBLIC NOTICE Erratum

REQUEST FOR MINOR EXEMPTION DM-41-22

PUBLIC NOTICE is given that at a regular sitting to be held on June 13, 2022 at 7:00 p.m., at the salle Marguerite D'Youville at the Manoir D'Youville located at 498 Boulevard D'Youville, Châteauguay, the municipal council of the Ville de Châteauguay will render a decision on the following requests for minor exemption.

Following the public notice published on May 25, 2022, a modification is made to the address of the request for minor exemption DM-41-22:

The address for the request for minor exemption is 208 Robert Est Street and not 208-A Robert Est Street.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC ERRATUM RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je soussigné, George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 2 juin 2022, le présent avis public concernant la demande de dérogation mineure DM-41-22, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 2 juin 2022, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 2 juin 2022.

Le greffier,

George Dolhan, notaire